Contact

Alexandre DUFAU // Alexandre.DUFAU@icfhabitat.fr
06 64 67 45 69

Dates du projet : 2020 - 2027
Référence du projet : 20MO02

Construction, réhabilitation, extension de 28 logements au Bouscat, Résidence La Providence

Maîtrise d'œuvre fluides, Maîtrise d'œuvre environnement, AMO

Programme
Logements

Performance environnementale :
RT 2012 -30 % et BEE+

- *Maître d'ouvrage*
  ICF Habitat Atlantique
- *Architecte*
  WHY Architecture
- *Secteur*
  Public
- *Lieu géographique*
  Le Bouscat (33)
- *Date de livraison*
  2027
- *Surface*
  2 045 m²
- *État du projet*
  Chantier en cours
- *Nature de l'ouvrage*
  Neuf, Réhabilitation
- *Coût des travaux*
  5 900 000 €

Prestations réalisées

Maîtrise d'oeuvre fluides
Études environnementales (ACV, STD...)
Accompagnement pour la certification BEE+

Caractéristiques techniques

Extension et surélévation en ossature bois avec isolation biosourcée
Approvisionnement en énergie ENR : géothermie sur sondes verticales pour le chauffage collectif et CET individuel pour l'ECS

Après un curage et une démolition partielle, la maison de quartier et la crèche préexistantes vont donc changer d'usage, leur structure existante étant partiellement réutilisée avec une isolation par l'intérieur et l'extérieur. L'extension et la surélévation seront en ossature bois avec utilisation d'isolants biosourcés en fibre de bois.

Ce chantier exemplaire met en pratique l'économie circulaire, puisque la maîtrise d'ouvrage et l'équipe de maîtrise d'oeuvre, emmenée par WHY Architecture, Fi33 (BET Structure), Amoès (BET Fluides), atelier Romain Geoffroy (paysagiste) et Cabinet Piquet (OPC) sont en lien étroit avec les équipes techniques de la mairie qui sera en charge de démonter les éléments qui pourront être réutilisés sur d'autres projets, comme le mobilier ou les jeux d'enfants. Les menuiseries et autres éléments composant les bâtiments existants pouvant être réemployés seront démontés au démarrage du chantier par une entreprise spécialisée.

Les 28 logements individuels, qui verront le jour au printemps 2024, sont approvisionnés en chaleur par une installation collective géothermique de 11 sondes verticales de 110 m de profondeur. Cette source d'énergie a été choisie à la suite d'études d'approvisionnement, de faisabilité et de modélisation géothermique ainsi qu'un test de réponse thermique du sol réalisé in situ via un forage test réalisées notamment par Amoès et le bureau d'études spécialisé StratéGéO, assistés par SOGAMA et Bio-énergies Diffusion. Le projet fait l'objet d'une demande de subventions par le Fonds Chaleur de l'ADEME.

La géothermie, l'installation de chauffe-eau thermodynamique pour produire l'eau chaude sanitaire ainsi que la récupération de chaleur prévue sur les eaux usées des salles de bains du 1er étage permettent d'atteindre un niveau Cep max - 30% sur le niveau RT2012, et de répondre pour partie aux exigences de certification BEE+ Logements Neufs de Prestaterre. Cette certification, qui a pour ambition de généraliser les bâtiments à faible empreinte écologique et forte qualité d'usage ainsi que la volonté de la maîtrise d'ouvrage de réaliser un projet exemplaire, sont le moteur pour réaliser un projet à haute ambition environnementale. Ainsi, le confort d'été comme celui d'hiver ont été étudiés par Amoès par une simulation thermique dynamique, et l'empreinte carbone de la construction a été estimée par une analyse en cycle de vie.